Calcul de l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes 2023 (déc 2022 à nov 2023)

	indicateur calculable (1=oui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de rémunération (en %)	1	4,2	35	40	40
2- écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	1	3,0	25	35	35
3- pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	0	INCALCULABLE		15	0
4- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	4	10	10	10
Total des indicateurs calculables			**70**		**85**
INDEX (sur 100 points)			82		100

Le total des indicateurs calculables est ramené sur 100 points en appliquant la règle de la proportionnalité.